

## WIREC2008 : Andris Piebalgs expose la politique communautaire européenne.

par yilagence le 25/03/2008 | Rubrique: [Initiatives-Actions](#) | Portail : [Europe](#)

Le mercredi 5 mars 2008

Andris Piebalgs expose la politique communautaire.

Andris Piebalgs, membre de la Commission européenne chargé de l'énergie, a pris part à la Conférence internationale sur les énergies renouvelables, qui s'est tenue à Washington DC. Il a coprésidé la session ministérielle sur les bienfaits économiques et écologiques des énergies renouvelables, à laquelle ont participé plus de 90 ministres du monde entier. Au cours de sa visite à Washington, le commissaire procédera à une analyse stratégique de la coopération UE/États-Unis en matière de politique énergétique avec de hauts fonctionnaires américains.

« Les sources d'énergie renouvelables vont jouer un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique. Ce phénomène étant mondial, il faut aborder la question des sources d'énergie renouvelables à l'échelle de la planète. L'Union européenne, forte de son objectif contraignant de 20%, entend prendre la tête de la course aux énergies renouvelables, et la conférence est une excellente occasion d'encourager le reste du monde à emprunter cette voie aux côtés de l'Europe », a déclaré M. Piebalgs.


La Conférence internationale de Washington sur les énergies renouvelables (WIREC 2008) est la troisième conférence ministérielle sur ce thème à l'échelle mondiale, après celles de Pékin en 2005 et de Bonn en 2004. Des dirigeants venus de tous les continents aborderont des questions comme les effets positifs d'un déploiement à grande échelle des énergies renouvelables pour la sécurité énergétique, le changement climatique, la qualité de l'air et la croissance économique, les possibilités d'action et les bonnes pratiques pour encourager le passage aux énergies renouvelables.


La Commission européenne a présenté récemment un ensemble ambitieux de propositions qui permettront de mettre en œuvre les engagements pris par le Conseil européen de mars 2007 en matière de lutte contre le changement climatique et de promotion des énergies renouvelables. L'UE entend démontrer à ses partenaires internationaux qu'une action forte pour lutter contre le changement climatique et accroître le recours aux énergies renouvelables est compatible avec une croissance économique et une prospérité durables.

Source :

<http://www.secteurpublic.fr/public/article.tpl?id=12492>

[WIREC2008]

 [Source de la dépêche](#) (54 hits)

 [Source :](#) (54 hits)